



Direction générale
de l'enseignement
obligatoire et de la
pédagogie spécialisée
(DGEO)

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux parents des élèves de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Réf. : GVI/vs

Lausanne, le 8 décembre 2021

COVID 19 – Nouvelles mesures

Chère Madame, cher Monsieur,
Chers parents,

Comme vous le savez, nous sommes à nouveau confrontés à une situation sanitaire difficile. Le nombre de contaminations au COVID-19 a fortement augmenté ces derniers jours et notre système de santé montre des signes de saturation.

L'école est bien évidemment touchée par cette nouvelle vague, comme l'ensemble de la population. Dans ce contexte, nous poursuivons notre double objectif : protéger la santé de toutes et tous et maintenir l'enseignement en classe. Les effets néfastes sur les apprentissages comme sur la santé des jeunes de l'enseignement à distance sont désormais démontrés et, depuis plus d'une année, nous mettons toute notre énergie à garder les écoles ouvertes.

Nous avons mis en place un dispositif afin de suivre, deux fois par jour, l'évolution du Covid dans les écoles. Ce dispositif bien rôdé nous permet de tester tous les élèves d'une classe dès que deux cas sont signalés dans une période de 5 jours. Nous mettons en isolement les élèves qui sont positifs et le reste de la classe peut ainsi continuer de suivre les cours. Dans les jours à venir et pour prévenir une flambée des cas, nous allons également augmenter significativement la fréquence des campagnes d'autotest, en les déclenchant lorsque 4 élèves seront absents quel que soit le motif de maladie.

Dans les deux semaines qui nous séparent des vacances de Noël, nous avons décidé de mettre en place des mesures pour garantir l'ouverture des écoles tout en limitant les risques sanitaires. Il y aura donc obligatoirement l'abandon de certaines activités qui nous sont chères, mais l'effort est nécessaire par rapport aux risques de contagion si elles étaient maintenues. Ainsi, dès le mercredi 8 décembre et jusqu'aux vacances de Noël, les mesures suivantes seront en vigueur :

- Port du masque en tout temps pour **tous les adultes** dans les bâtiments scolaires ;
- Port du masque en tout temps pour **tous les élèves du secondaire 1 et de 7-8P** dans les bâtiments scolaires ;
- Port du masque obligatoire au cas par cas **en cas de cluster** dans un bâtiment pour tous les élèves de 5-6P (sur décision prise par l'Office du médecin cantonal) ;

./..

COVID 19 – Nouvelles mesures

- Annulation ou report de toutes les manifestations prévues en cette fin d'année, telles que spectacles ou expositions d'élèves **destinés à un public d'adultes**, que ce soit en intérieur ou en extérieur, ou autres soirées d'information pour les parents ;
 - Annulation ou report des **joutes scolaires** jusqu'aux vacances de Noël ;
 - Les spectacles de Noël, les scolaires, etc. **destinés aux élèves (sans autre public)** pourront avoir lieu, en limitant le nombre de participants aux 2/3 de la salle et en regroupant les élèves par classe ;
 - Aucun partage de nourriture ne sera possible en classe ou en-dehors ;
- La mesure la plus impactante est le port du masque dès la 7P. L'augmentation des cas parmi les plus jeunes, que nous suivons jour après jour, rend cette décision nécessaire. Pour qu'elle soit la plus efficace possible, nous comptons sur votre collaboration pour montrer à votre enfant comment porter correctement un masque. Il est également important de rappeler que la lutte contre la pandémie n'est efficace qu'en respectant les gestes barrières, le lavage régulier des mains, l'aération fréquente des locaux, à l'école mais également dans tous les lieux de vie. Nous vous rappelons que la vaccination est fortement conseillée pour les adultes et les enfants dès l'âge de 12 ans.

Toutes les règles sanitaires sont également rappelées sur une page web qui peut être consultée en permanence à l'adresse www.vd.ch/coronavirus-enseignement. Vous y trouverez les réponses aux questions que vous pourriez vous poser en tant que parents ou élèves. La direction de l'établissement de votre enfant se tient bien entendu aussi à votre disposition si nécessaire.

Si l'année 2021 a pu être éprouvante, je formule le vœu que les fêtes de fin d'année vous donnent l'occasion de vous retrouver avec vos proches et ouvrent la porte sur une année 2022 plus sereine.

Je vous adresse, chère Madame, cher Monsieur, chers parents, mes cordiales salutations.



Giancarlo Valceschini
Directeur général